
262ème séance plénière

PC Journal No 262, point 4 de l'ordre du jour

DECISION No 334

Comme suite à la demande du Gouvernement géorgien et afin d'observer et de faire rapport sur les mouvements, tant par véhicule qu'à pied, à travers la frontière entre la Géorgie et la République tchétchène de la Fédération de Russie, le Conseil permanent décide :

- d'élargir le mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie de manière à y inclure la surveillance des frontières ;
- d'accroître l'effectif de la Mission actuelle jusqu'à un maximum de 20 membres recrutés sur le plan international ;
- charge le Secrétaire général de déterminer les incidences sur le plan des ressources et d'établir un budget.

Rappelant sa Décision No 182 du 17 juillet 1997 concernant la création d'un Fonds pour imprévus et son mandat de fonctionnement, tenant compte de l'estimation des coûts diffusée par le Secrétaire général (jointe en annexe à la présente décision), et attendant l'adoption rapide d'un budget conformément aux procédures établies, le Conseil permanent autorise le prélèvement de 250 000 EUR sur le Fonds pour imprévus pour financer les activités initiales liées à cette décision.

Les observateurs de l'OSCE seront non armés et n'auront pas de responsabilités d'ordre coercitif. Ils agiront en respectant pleinement la souveraineté des autorités géorgiennes sur les frontières du pays, sans se charger de l'une quelconque de leurs responsabilités. Le Gouvernement géorgien a donné des assurances selon lesquelles il garantira la sécurité des observateurs OSCE des frontières et leur liberté de mouvement. Le Conseil permanent considère ces assurances comme un élément indispensable de la présente décision.

Le Conseil permanent charge la Mission de l'OSCE en Géorgie d'explorer plus avant la situation dans la zone frontalière en vue d'appliquer la présente décision à un moment et d'une manière qui satisfassent aux besoins de sécurité de la Mission et autorise la Mission à exécuter cette tâche nouvelle d'une manière efficace. L'application de la décision aura lieu après des consultations étendues.

Le Conseil permanent reviendra sur cette question en janvier 2000 afin d'examiner le début d'application donné à la présente décision et de prendre d'autres décisions qui pourraient être nécessaires. La présente opération d'observation des frontières sera mise en place pour une période initiale allant jusqu'au 30 avril 2000.

.

Estimation des coûts pour 30 jours
Observation des frontières par la Mission de l'OSCE en Géorgie
Phase exploratoire

<u>Grande catégorie de dépenses</u>	<u>EUR</u>	<u>Numéro d'ordre</u>
A. Dépenses de personnel	1 236	1
B. Subsistance et logement	21 117	2
C. Frais de voyage	6 315	3
D. Autres services et services publics	32 888	4
E. Dépenses d'équipement	28 895	5
F. Fournitures	<u>1 200</u>	6
TOTAL, OBSERVATION DES FRONTIERES PAR LA MISSION DE L'OSCE EN GEORGIE	<u>91 651</u>	

Membres de la Mission recrutés sur le plan international	3
Personnel local	0
Véhicules	0

Estimation des coûts pour 30 jours
Observation des frontières par la Mission de l'OSCE en Géorgie
Phase exploratoire (suite)

<u>Postes de dépenses ventilés</u>	<u>Coût mensuel/ unitaire (EUR)</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>EUR</u>	<u>Numéro d'ordre</u>
A. <u>Dépenses de personnel</u>				
Assurance contre les risques de guerre : 120 JBP par membre international de la Mission, par an	15,9	3	48	
Prime de risque : 33 EUR par membre de la Mission, par jour	396,0	3	<u>1 188</u>	
		Total	1 236	1
B. <u>Subsistance et logement</u>				
Subsistance et logement pour 3 membres internationaux de la Mission : 237 USD par jour	7 038,9	3	<u>21 117</u>	
		Total	21 117	2
C. <u>Frais de voyage</u>				
Billets VIE-TBI-VIE (1 600 EUR)		3	4 800	
Indemnités de subsistance en voyage à Vienne pour 3 jours (170 USD)		3	<u>1 515</u>	
		Total	6 315	3
D. <u>Services et services publics</u>				
Opérations d'hélicoptère (3 fois par semaine, 6 heures par semaine) 1 300 USD par heure de vol			30 888	
Communications			<u>2 000</u>	
		Total	32 888	4
E. <u>Dépenses d'équipement</u>				
Équipement de communication :				
Appareils de téléphonie par satellite	3 800,0	4	15 200	
Appareils de téléphonie par satellite mobiles (Iridium)	3 465,0	3	10 395	

Equipements divers :				
	Vêtements chauds, ensembles	600,0	3	1 800
	Gilets pare-balles	500,0	3	<u>1 500</u>
			Total	28 895
				5
F.	Fournitures			
	Fournitures diverses	1 200,0	1	<u>1 200</u>
			Total	1 200
				6
TOTAL, OBSERVATION DES FRONTIERES PAR LA MISSION DE L'OSCE EN GEORGIE				91 651